



LA DURABILITE EXIGE CONSTANCE ET EQUITE

Position du Comité de mission
GENEO Capital Entrepreneur

Février 2025

Face aux oscillations de la réglementation européenne, le Comité de mission de GENEEO Capital Entrepreneur tient à réaffirmer son engagement, fort et constant, dans l'accompagnement des entrepreneurs qui vont de l'avant : ceux qui préparent la transition de leur modèle d'affaires et inscrivent la durabilité au cœur de leur stratégie et de leur gestion des risques.

L'ampleur vertigineuse des enjeux environnementaux et sociaux, mais aussi l'acuité des attentes sociétales, bousculent les modèles établis. Le coût de l'inaction est désormais supérieur à celui de la transition, tant pour les entreprises que pour les États. La réglementation peut certes poser un cadencement et une exigence de transparence, mais la direction des transitions à mener s'impose d'elle-même, pour des raisons objectives, économiques et sociales.

Notre conviction est claire : les entreprises qui prennent aujourd'hui de l'avance sur la durabilité seront les leaders de leur marché demain.

Appréhender les enjeux sociaux et environnementaux avec constance et méthode enrichit et sécurise la stratégie de l'entreprise

Dès 2019, bien avant la CSRD, GENEEO structurait la durabilité au cœur des modèles d'affaires via les Plans d'Impact Positif. Cette méthodologie permet à chaque société de se positionner sur un ou plusieurs objectifs du développement durable pour se différencier par l'innovation et la responsabilité. La création de valeur liée au développement d'offres durables et la maîtrise des risques par la mise en place de plans de progrès RSE sont les deux axes de la transformation. Ce plan d'impact peut être cascadié dans l'entreprise par les objectifs managériaux, chez les fournisseurs par une charte d'achat responsable, chez les clients par des coopérations commerciales, chez les financiers par la contractualisation d'objectifs, notamment. Les évolutions éventuelles de la réglementation européenne ne modifieront pas notre approche.

Ces plans de transformation exigent du temps : en tant que société d'investissement « evergreen »¹, GENEEO propose aux entrepreneurs ce temps long, qui favorise sérénité et ambition.

¹ Le modèle *evergreen* de GENEEO s'exerce via un véhicule d'investissement sans contrainte de durée, qui permet d'accompagner durablement les PME et ETI dans leur croissance. Contrairement aux fonds traditionnels, il réinvestit les capitaux issus des cessions pour soutenir de nouveaux projets, garantissant ainsi une vision long terme, flexible et alignée avec les besoins des entreprises.

La réglementation permet à l'économie de prospérer lorsqu'elle est stable, simple et équitable

Les budgets et les énergies doivent être concentrés sur les plans d'actions, et non sur les reporting, qui doivent rester focalisés. Chaque entreprise devrait se concentrer sur ses leviers d'action spécifiques et forts, et non se perdre dans l'exhaustivité des sujets.



Le Comité de mission de GENEO défend une approche pragmatique pour les PME - ETI :

- Une matrice de double matérialité² qui fait apparaître les priorités d'actions de l'entreprise pour la guider dans sa transformation et focaliser l'action, pour générer de la croissance durable et gagner en résilience.
- Un plan d'action succinct doté d'objectifs et quelques indicateurs d'impact qui démontre des progrès réalisés par l'entreprise année après année.
- Des indicateurs RSE, reflétant la prise en compte des enjeux matériels propres à l'entreprise.

L'Union Européenne peut faire de la durabilité un levier de différenciation et de leadership.



Le comité de mission de GENEO défend une concurrence loyale sur le marché intérieur

Les entreprises européennes ont engagé des efforts considérables pour la transition, qui demandent constance et reconnaissance. Mais pour persévérer elles ont besoin d'un cadre réglementaire stable et d'une concurrence loyale au sein du marché intérieur européen. Nous défendons:

- Un Buy Responsible Act, avec le renforcement de l'intégration des critères de durabilité dans les appels d'offres publics européens
- Un renforcement des outils et des moyens déployés au sein du marché intérieur et à ses frontières pour neutraliser la concurrence de produits et services non conformes aux exigences imposées aux entreprises européennes.

L'Europe peut être fière de ses valeurs et des efforts engagés par ses entreprises en matière sociale et environnementale. **Tirons les standards vers le haut, et non vers le bas.**

² La double matérialité signifie que les entreprises doivent évaluer leur impact sur l'environnement et la société (matérialité d'impact) ainsi que l'effet des enjeux environnementaux et sociaux sur leur propre performance financière (matérialité financière)